



Appel Val d'Oise :

À l'issue des négociations sur l'emploi le Medef a réussi, le 11 janvier 2013, à conclure un accord avec la CFDT, la CFTC et la CFE/CGC. Le projet de loi issu de cet accord sera présenté au Conseil des Ministres le 6 mars prochain, à la suite de quoi, Députés et Sénateurs devraient le valider.

Ce qui donnerait la possibilité aux employeurs de passer des accords sous prétexte de difficultés « conjoncturelles » pour organiser des mutations forcées, accélérer et rendre plus facile les licenciements, faire en sorte qu'ils soient beaucoup moins coûteux et le moins contestables possibles par les salariés. Toutes celles et ceux qui refuseraient l'application d'un accord de mobilité forcée ou de baisse de rémunération seraient licenciés !

Le contexte économique et social subi actuellement par les salariés exige de rompre avec les politiques d'austérité et de rigueur.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU du Val d'Oise entendent s'opposer à cet accord, et à sa transcription en loi, porteur de graves régressions sociales.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU du Val d'Oise appellent à créer les conditions de la mobilisation la plus large possible avec des arrêts de travail et une grande manifestation parisienne le mardi 5 mars.

Départ 14 h - Place du Chatelet en direction de l'Assemblée Nationale.